



CHARGE D'ETUDES PREALABLES ET DE PROGRAMMATION ARCHITECTURALE

A l'AT86, venez conseiller les maires du territoire et aidez-les à engager leurs projets de construction et de rénovation des équipements publics.

L'Agence des Territoires assure des missions d'ingénierie pour le compte de toutes les communes du département. Dans le domaine de l'architecture et du bâtiment, elle réalise :

- Etude de faisabilité, programmation, organisation de consultation de maîtrise d'œuvre,
- Suivi opérationnel jusqu'à la fin de chantier (conduite d'opération)

Définition et finalité du poste :

Au sein d'une équipe de 8 personnes encadrées par le responsable du pôle Architecture Bâtiment, vous serez chargé de conseiller et d'aider les élus pour faire émerger leurs projets immobiliers. Pour cela, vous les conseillez, et vous réalisez les études préalables et de programmation. Vous avez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

- Ecouter les demandes des élus,
- Analyser leur demande au regard du contexte notamment architectural, paysager et urbain, et des contraintes techniques, réglementaires et financières.
- Leur proposer si nécessaire une étude préalable : analyse des enjeux et des besoins, puis réponses techniques et opérationnelles pouvant y être apportées.
- Réalisation, concertation, présentation jusqu'à validation de cette étude devant les élus des collectivités.
- Après engagement du projet, choisir la procédure de consultation de maîtrise d'œuvre adaptée, et l'organiser.

Relations fonctionnelles :

- Travail en open-space et en équipe
- Travail avec les élus et les agents des collectivités
- Relations fréquentes avec les services de l'état (ABF, DDT...), les partenaires, les institutions et les usagers, et les équipes de maîtrise d'œuvre,
- En interne, relations avec les autres services de l'AT 86 : urbanisme, aménagement, juridique, etc...
- Contribution à des missions du CAUE, partenaire de l'AT86, sous la forme de mutualisation de moyens humains.

Compétences souhaitées pour l'exercice des fonctions :

- Connaissance de la pratique du projet architectural et/ou urbain en réhabilitation et en construction neuve
- Connaissance du contexte des collectivités locales,
- Capacité à produire une analyse sensible du lieu
- Capacité à établir des tests de faisabilité architecturale et urbaine
- Connaissance des différents intervenants à l'acte de construire
- Capacité à prendre en compte les enjeux de la lutte contre le réchauffement climatique dans le domaine de la construction,
- Connaissance des procédures liées à l'application des marchés publics et de l'évolution des textes réglementaires correspondants
- Connaissances réglementaires et techniques relatives aux ERP, à la technique de la construction, à l'économie du projet (chiffrage, coût global...)

Profils demandés :

Architecte, Urbaniste, Ingénieur, Géographe, Programmiste...
Permis B obligatoire

Sens de la concertation et de la communication
Autonomie, rigueur et prise d'initiative
Utilisation des outils CAO/PAO, Adobe (Indesign, Photoshop,...)

Temps de travail :

Temps complet, 35h00 hebdomadaire.

Lieu de travail :

Déplacements à prévoir dans tout le département de la Vienne, secteurs ruraux et urbains.

Poste à pourvoir : dès que possible

Date limite de candidature :

28 février 2022

Type de l'emploi :

Emploi permanent
Ouvert aux titulaires et aux contractuels – grade d'ingénieur territorial

Les « plus » :

Service public, grande autonomie, grandes opportunités d'initiatives, relation directe aux élus du territoire et à leurs projets, forte reconnaissance.

Télétravail, titre-restaurant, RTT, CNAS, participation employeur mutuelle et prévoyance.

Demande d'informations complémentaires sur le poste :

Frédéric Lerond, Directeur, 05 49 00 60 00

AT 86,

Etablissement Public Administratif rattaché au Département de la Vienne

Situé :

Avenue René Cassin

Téléport 2

BP 90238

86 963 CHASSENEUIL FUTUROSCOPE CEDEX

Candidatures à adresser à Monsieur le Président Délégué :

Par mail uniquement : recrutement@at86.fr